



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E94519

VALABLE JUSQU'AU 21/04/2024

ÉDITÉ LE 15/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/08/2012

Forme juridique : SCOP

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 753193820 RCS

Siret : 753 193 820 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3211

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 415773

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 415773

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2022

Raison sociale : TECHNIQUES ET BOIS

ROUTE DE PENZE
LA CROIX NEUVE
BP 2

29410 GUICLAN

Téléphone : 02 98 79 42 54

Fax : 02 98 79 65 32

Portable :

Site Internet : www.techniques-bois.fr

E-mail : contact@techniques-bois.fr

Responsabilité légale :

BLOC'H OLIVIER MANDATAIRE

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	27/04/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	17/03/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/04/2022
o Isolation des combles perdus	27/04/2022
o Isolation des planchers bas	27/04/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.